



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-05-29

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **29 avril 2025**, à **19 h**, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Sophie Lussier
Andréanne Lamothe
Jessika Phaneuf
Nathalie Lefebvre
Joanie Bouchard
Catherine Gagné
Anik Gauthier
Marie Levasseur

ABSENCE NOTIFIÉE : Amilie Lebrun

MEMBRES DU PUBLIC : AUCUN

INVITÉ (S) : AUCUN

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 08.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

Anik Gauthier sera secrétaire pour la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Andréanne Lamothe.

CÉ31-05-2025

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 25 mars 2025

L'adoption du procès-verbal du 25 mars 2025 est proposée par Catherine Gagné.

CÉ32-05-2025

5. Parole au public

Aucun public.

6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

Aucune question.

POINTS D'APPROBATION

7. Établissement des principes d'encadrement des frais chargés aux parents en vue de 2025-2026

Après discussion, le document « Principes d'encadrement des frais chargés aux parents de l'école De la Passerelle » est approuvé à l'unanimité.

Voici ce qui a été convenu :

Matériel d'usage personnel (liste de fournitures scolaires que le parent doit procurer à son enfant)

- Pour chaque élève, la somme maximale à déboursier par un parent pourrait être de **60\$** pour le matériel d'usage personnel (tout comme en 2024-25 puisque nous avons déjà augmenté de 5\$ par rapport à l'année précédente).
- Le montant des frais demandés aux parents pour l'achat du matériel pourrait différer d'une classe à l'autre en raison de la particularité de l'école et des approches pédagogiques différentes d'une classe à l'autre. Par contre, un écart maximal de 10\$ entre les classes d'un même niveau devra être respecté.
- L'achat chez plus d'un fournisseur doit être permis.
- Les fournitures scolaires usagées et en bon état peuvent être réutilisées (s'il y a lieu).
- Le choix de matériel apparaissant dans les listes de matériel d'usage personnel ne comporte pas de marque.
- Pour chaque item demandé, la quantité est raisonnable.

Activités éducatives complémentaires (sorties et animations spéciales)

- Pour chaque élève, la somme demandée à un parent pour les sorties éducatives ou autres activités éducatives complémentaires doit tendre vers le plus bas montant possible. Des mesures ministérielles seront utilisées en ce sens. Le montant maximum qui pourra être facturé est de **30\$** par enfant (tout comme en 2024-25). Les activités offertes seront riches et variées.

Agenda (commandé par l'école)

- Une soumission sera demandée pour nos futurs agendas scolaires. En 2024-25, le montant chargé aux parents était de 8,36\$ (mais ce montant n'incluait pas la pochette de plastique essentielle au coût de 2\$ qui a été assumé par l'école). En vue de 2025-26, il pourrait y avoir une augmentation pour les raisons suivantes : ce ne sont plus toutes les classes qui souhaitent utiliser cet outil papier, les coûts d'impression ont augmenté et nous souhaitons inclure la pochette de plastique.

En vue de la prochaine année, le montant maximum suggéré pour l'agenda sera : 12\$, à la discrétion de chaque enseignante et en sus des frais en lien avec le matériel d'usage personnel.

Reprographie

- En 2024-25, considérant que le coût unitaire à la copie était de 0,035\$, le montant maximum pour la reprographie était de 6\$ par élève.

À compter du 1^{er} juillet 2025, le coût unitaire de la copie sera ajusté à 0,036\$ par feuille (que ce soit pour une photocopie recto ou recto verso et nonobstant le format lettre ou légal). Cette nouvelle tarification tient compte du coût actuel des appareils Xerox et du papier.

Par conséquent, nous proposons d'adopter un budget maximum de 7\$ pour la reprographie.

CÉ33-05-2025

8. Activités éducatives complémentaires 2025-2026

Après avoir pris connaissance de la proposition d'activités culturelles pour l'année scolaire 2025-2026, il est proposé par Mme Catherine Gagné d'approuver cette proposition, ce qui est fait.

CÉ34-05-2025

9. Semaine de l'engagement parental FCPQ – Suivi de consultation du personnel enseignant pour le choix d'une personne

Ce point est remis à la séance du mois de juin.

CÉ35-05-2025

10. Réception d'un don de parent pour l'école (demande d'acceptation)

L'école ayant reçu un don de 500 \$ de la part du parent d'un élève de l'école, les enseignants seront consultés afin de décider ce qui sera fait avec ce montant.

CÉ36-05-2025

POINTS D'ADOPTION

11. Règles de fonctionnement du service de garde pour 2025-2026

Présentation du document « Règles de fonctionnement 2025-26 -Le service de garde ». Mme Lefebvre nous met au courant du fait que mis à part la tarification et le calendrier scolaire rien n'a changé par rapport à l'année scolaire en cours. Elle présente l'horaire du service de garde pour les trois journées de rentrée progressive.

CÉ37-05-2025

12. Choix traiteur 2025-2026

Après une discussion et une analyse des offres de quelques traiteurs, il est décidé, pour les raisons énumérées ci-dessous, que l'école renouvellera son entente de services « Les petits chefs ».

- Le service propose des aliments meilleurs pour la santé.
- Le choix de repas est plus varié.
- Le service est moins dispendieux.
- La gestion est plus conviviale pour l'équipe-école.

CÉ38-05-2025

13. Utilisation du don de la ville de Chambly en lien avec la persévérance scolaire

Les enseignantes ont choisi l'idée que chaque groupe se procure un livre avec le montant du don.

CÉ39-05-2025

POINTS D'INFORMATION

14. Présentation du budget révisé 2024-2025

Mme Lussier nous présente le budget 2024-2025 révisé. Il est à noter que les données ne sont pas finales.

15. Organisation scolaire 2025-2026

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'école recevra 12 groupes de niveau préscolaire 5 ans, 3 groupes de niveau préscolaire 4 ans et 2 groupes « Amis-5 ».

16. Revitalisation de notre parcours naturel grâce aux sommes amassées avec nos campagnes de financement – suivi de réalisation

Mme Lussier nous fait part du fait qu'un appel d'offres est en cours pour la plantation d'arbres et d'arbustes. Le personnel devra être consulté afin de trouver des idées pour améliorer le parcours naturel. Certaines idées sont déjà en discussion : installer des bacs de jardinage temporaires et acheter des jouets en lien avec la thématique du jardinage.

17. Parole à la représentante au Comité de parents

La représentante n'a pu être présente à la dernière rencontre.

18. Parole au personnel de l'école

18.1. Personnel enseignant

Mme Levasseur mentionne que le spectacle « Kattam et ses tam-tams » ainsi que la sortie à l'orchestre philharmonique ont été très appréciés des enfants et très adaptés à leur âge. Elle rappelle que la sortie à la montagne de Saint-Bruno aura lieu le 28 mai.

18.2. Personnel professionnel

Mme Bouchard nous parle du dernier sprint pour les professionnels : les évaluations, les suivis et la transition préscolaire primaire. À la fin du mois de mai, il y aura une présentation des élèves à besoins particuliers aux écoles satellites. Un grand travail est en cours afin de prévoir et organiser l'arrivée de nos futurs élèves.

18.3. Personnel de soutien

Mme Lefebvre nous parle de la semaine des services de garde qui aura lieu du 12 au 16 mai. Le thème de la semaine sera « Des étoiles dans les yeux ». Elle mentionne que les parents recevront bientôt les détails des différentes activités qui seront proposées aux enfants.

18.4. Direction

Mme Lussier nous parle de la journée de la Terre. Plusieurs groupes ont participé à un grand nettoyage de la cour.

POINT DE CONSULTATION

19. Autre(s) sujet(s) :

19.1 Planification de notre dernière séance en juin – formule souhaitée

Il est décidé que la dernière séance de l'année aura lieu le 17 juin à 18 h.

19.2 Demande d'approbation pour une sortie

Les enseignantes de quatre groupes de l'école désirent amener leurs élèves à la bibliothèque municipale de la ville qui est située légèrement plus loin que le 2 km permis. Le projet est approuvé à l'unanimité.

20. Rappel de la date de la prochaine assemblée

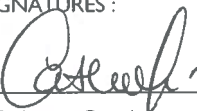
La prochaine séance aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 18 h, au salon du personnel.

21. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 21 h 58.

CÉ40-05-2025

SIGNATURES :


Catherine Gagné

Présidente du Conseil d'établissement


Sophie Lussier

Directrice de l'école de la Passerelle